1. Autobiographie

**L’autobiographie est un genre littéraire, un récit introspectif[[1]](#footnote-1), rétrospectif[[2]](#footnote-2) et subjectif de la vie d’une personne réelle, fait par elle-même**. Étymologiquement, le terme apparu au XIXe (19e) siècle, se compose de trois mots d’origine grecque : *auto* qui signifie *soi-même*, *bios* qui renvoie à *vie* et *graphie* qui veut dire *écrit*.

1. **Brève histoire de l’autobiographie :**

L’autobiographie a mis beaucoup de temps à s’imposer. Dès l’Antiquité certains auteurs vont écrire des textes que l’on pourrait rapprocher de l’autobiographie ex : *la Guerre des Gaules* de Jules César (vers 50 av. J.-C.) et *Les Confessions* de Saint-Augustin vers (400 ap. J.-C.).

Plus tard, au Moyen Age, le genre va quasiment disparaître, car le ‘‘je’’ y était haïssable. Il faudra attendre le XVIIIe siècle (18) pour pouvoir parler de l’autobiographie en tant que genre à part entière avec la publication des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Le genre va par la suite se développer, notamment à la fin du XXe siècle (20), avec le triomphe de l’individualisme libéral.

1. **Définition de l’autobiographie** :

Philippe Lejeune, dans son ouvrage *Le Pacte autobiographique,* définit l’autobiographie comme :

**« *Un récit en prose qu’une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu’elle met l’accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l’histoire de sa personnalité* ».**

Selon lui, l’autobiographie se caractérise principalement par une adéquation entre l’auteur (**la personne qui écrit le livre**), le narrateur (**l’instance chargée de raconter l’histoire et qui dit « je »**) et le protagoniste[[3]](#footnote-3) **(l’auteur est le personnage central de son livre).**

1. **Le pacte autobiographique :**

Philippe Lejeune va introduire la notion de *pacte autobiographique*.

Pour éclairer cette notion, il faudrait rappeler qu’une **série de signaux**, présents non seulement dans **le paratexte,** dans **l’incipit[[4]](#footnote-4)** mais également dans **la forme** et **le contenu**, indiquent au lecteur que le texte est une autobiographie et lui permettent d’adopter la position de lecture adéquate.

L’ensemble de ces signaux forment **le pacte autobiographique**. Ce dernier s’appuie essentiellement sur **l’engagement de l’auteur à être sincère et à dire toute la vérité**, rien que la vérité sur sa vie personnelle. Le pacte s’articule autour de quatre éléments :

1. La forme du récit : en prose.
2. Le sujet traité : la vie personnelle de l’auteur.
3. Le narrateur, l’auteur et le personnage central doivent coïncider.
4. L’identité de l’auteur doit renvoyer à une personne réelle. La fiction n’a pas sa place, du moins en principe, dans ce genre.
5. **Autobiographie, autobiographie fictives, journal intime, mémoires, autofiction.**

Philippe Lejeune va distinguer l’autobiographie de **la biographie** où l’auteur relate souvent à la troisième personne la vie d’un personnalité illustre.

De **l’autobiographie fictive** dans laquelle c’est un personnage différent de l’auteur (souvent fictif) qui dit « je ». *L’Etranger* de Camus.

Du **journal intime** qui certes est une forme d’autobiographie, mais qui s’en distingue par sa structure : **le premier se construit au jour le jour, le second est rétrospectif.** *Le journal d’Anne Frank*

**Des mémoires** qui relatent la vie publique d’un responsable. *Mémoires de guerre* Charles de Gaulle.

**De l’autofiction** (raconter sa vie dans un cadre fictif) *A la rechercher du temps perdu* de Proust*.*

1. **Les différents facteurs qui poussent un auteur à écrire une autobiographie :**
2. La volonté de laisser un témoignage, de lutter contre l’oubli et d’accéder à la postérité[[5]](#footnote-5).
3. La nécessité de se libérer d’un poids, de se justifier, voire de se confesser.
4. Le désir de se connaitre soi-même ou de dresser le bilan de sa vie.
5. **L’auteur se heurte à de nombreuses difficultés pour ce qui est du respect du pacte autobiographique.**

Le problème de mémoire, le refoulement éventuel d’un souvenir douloureux, autocensure, subjectivité, nécessité d’atténuer des vérités trop extravagantes qui pourraient nuire à la crédibilité du récit.

1. **Autofiction**

L’autofiction est un **concept** et **genre littéraire** français, hybride. Il appartient à l’écrivain **Serge Doubrovsky** d’avoir forger le terme en 1977, employé pour la première fois sur la quatrième de couverture de son livre *Fils*.

Ce **néologisme[[6]](#footnote-6)** malgré les polémiques qu’il provoque, parviendra à s’imposer chez un certain nombre d’écrivains et de critiques. Plus tard, Le concept a été élargi et précisé par les théoriciens **Gérard Genette** puis **Vincent Colonna**, qui projettent l’écrivain au cœur de sa propre fiction, faisant ainsi de l’auteur, du narrateur et du protagoniste, un seul et même être, le « **moi fantasmé** ».

1. **Relation de l’autofiction à l’autobiographie :**

L’autofiction s’inscrit dans le sillage du genre autobiographique, mais en offrant **une variation** **transgressive[[7]](#footnote-7) et moderne.**

En effet, l’autofiction va à l’encontre de l’autobiographie, telle que définie par Philippe Lejeune. Ainsi, elle se présente comme **un récit d’apparence autobiographique où le pacte autobiographique est faussé par des inexactitudes référentielles.**

Plus précisément, dans l’autobiographie **l’acte illocutoire est à la fois un acte d’assertion « j’affirme que ce je raconte est vrai » et une demande d’adhésion au lecteur « non seulement je le dis, mais il faut y croire).**

Dans l’autofiction, en revanche, l’acte serait également double, mais contradictoire, car l’autofiction est une assertion **qui se dit feinte (fausse) et dans le même temps se veut sérieuse**. **Ainsi, l’auteur affirme que ce qu’il raconte est vrai, mais paradoxalement met en garde le lecteur contre une adhésion à cette croyance**. De ce fait, le lecteur ne parvient plus à trancher entre valeur factuelle et valeur fictive.

1. **Les approches stylistique et référentielle de l’autofiction**

A partir de là, on comprend que l’autofiction apparait comme un détournement fictif de l’autobiographie. **Cette métamorphose de l’autobiographie en autofiction** dépend pour certain du type de langage employé (approche stylistique) et pour d’autres de la manière dont le contenu est présenté (approche référentielle).

1. **L’approche stylistique :**

Elle défend l’idée que se c’est le caractère stylistique du discours (indépendamment des faits racontés) qui déterminent ce que l’on pourrait qualifier *d’effet fiction.* Doubrovsky définit l’autofiction par sa liberté d’écriture, contrairement à l’autobiographie qui est entachée, selon lui, par son souci de belle forme. Il affirme par ailleurs que si **le sujet de l’autobiographie entend placer son discours sous le contrôle de la conscience, le sujet de l’autofiction le place au niveau de l’inconscient**. **Le moi abdique et laisse parler le ça dans une sorte d’écriture associative et spontanée**.

1. **L’approche référentielle**

Elle considère, quant à elle, que le genre autofictionnel donne la possibilité d’une autobiographie critique vis-à-vis de sa vérité et consciente de ses effets de discours. Le critique Colonna laisse de côté les critères stylistiques de Doubrovsky et présente l’autofiction comme la **fictionnalisation** de l’expérience vécue. Pour Vincent Colonna l’autofiction est une occasion pour l’auteur de se penser, de s’inventer un autre lui-même et de se projeter à l’intérieur d’un parcours fictif.

**De son côté, Paul Ricœur, dans son ouvrage *l’Identité narrative***, considère qu’à partir du moment où un auteur se penche sur son passé, il génère inévitablement « une vie fictive ». **De ce fait, il estime que toute autobiographie est une autofiction,** car dès lors que l’on se place du côté de la psychanalyse, on constate que tout travail d’introspection passe nécessairement par une interprétation et donc la fictionnalisation de l’expérience vécue.

**Les formes de l’autofiction**

Vincent Colonna dénombre dans l’histoire littéraire quatre formes d’autofictions : fantastique, spectaculaire, intrusive et biographique.

1. Il définit **l’autofiction fantastique**, dont l’écrivain est le héros d’une histoire totalement fictive, en s’appuyant sur l’exemple de Dante (*la Divine Comédie*, XIVe siècle).
2. **L’autofiction spectaculaire** consiste, selon lui, à construire des jeux de miroirs dans lesquels l’écrivain se reflète. Il est présent, mais de façon détournée notamment dans l’œuvre de François Rabelais (*Pantagruel*, XVI siècle).
3. **L’autofiction biographique**, enfin, consiste à placer l’auteur dans une histoire qui est la plus proche possible des faits réels. *La Promesse de l’aube* de Romain Gary.

1. Introspectif : relatif à l’introspection, c’est-à-dire l’observation de soi-même et l’analyse de ses émotions, de ses sentiments et de ses motivations. [↑](#footnote-ref-1)
2. Rétrospectif : qui concerne le passé ; qui regarde en arrière. [↑](#footnote-ref-2)
3. Protagoniste : le personnage principal. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les premières phrases du roman. [↑](#footnote-ref-4)
5. Accéder à la postérité : être connu par les générations à venir. [↑](#footnote-ref-5)
6. Mot nouveau ou sens nouveau accordé à un mot existant. [↑](#footnote-ref-6)
7. Qui enfreint une règle, une loi, une obligation. [↑](#footnote-ref-7)